

## La prolifération : mythe ou réalité ?

De quoi parle-t-on ?

Le terme de prolifération est rentré dans toutes les conversations et décore agréablement le florilège sémantique des experts et stratégestes. D'autant plus inquiétante qu'elle est floue, cette notion permet, à la fois, de focaliser les angoisses de la grande peur du vingt et unième siècle. Derrière celle-ci se dissimule également des questions industrielles et économiques beaucoup plus terre-à-terre. Souvent, la manipulation de ce concept et de la sourde menace qu'elle suppose s'intègre dans une stratégie de puissance.

En France, pays toujours sensible aux appropriations sémantiques (*spacionaute* au lieu d'*astronaute* ou *cosmonaute*, par exemple) d'aucuns préfèrent parler de *dissémination* sans que cette notion se distingue réellement de la première. Cherchant une définition, on dirait que la dissémination implique une volonté alors que la prolifération est le fait d'un état de nature.<sup>1</sup> Paradoxalement, le jargon stratégique ne parle pas de prolifération d'armements conventionnels pourtant les plus nombreux dans le monde (même si le terme a pu être utilisé ici ou là) ; ce terme est réservé aux armements non conventionnels, c'est-à-dire pouvant être définis comme emportant un seuil de violence et de dévastation supposé hors du commun ou relevant d'une prohibition légale ou morale : le nucléaire, le chimique et le biologique associé à une idée de projection à longue distance, le balistique. On se contentera d'utiliser le terme (suivant en cela le Livre Blanc de la Défense de 1994) plus courant de *prolifération* quitte à choquer le puriste. Ainsi sera qualifiée de prolifération l'émergence, dans un certain nombre de pays du monde, de nouvelles capacités à construire ou à déployer ces armements non conventionnels.

---

<sup>1</sup> Le *Petit Robert* parle pour la prolifération : « d'apparition d'une production surnuméraire - se multiplier se reproduire (en abondance, foisonnement) » et pour la dissémination : « répandre en de nombreux points assez écartés (éparpiller disperser) ».

La guerre du Golfe, 1990-1991, fut le moment de la découverte médiatique de ce concept servi depuis de toutes les façons possibles. En réalité, celui-ci était apparu bien avant, au milieu des années 1980, quand des pays comme l'Inde, le Pakistan, l'Afrique du Sud, ou Israël avaient commencé de se doter de tels armements, et que d'autres s'y employaient à l'époque (Libye, Brésil, Argentine, Corée du Nord, etc).<sup>2</sup> L'apparition de cet état de fait, vite considéré par les Etats-Unis comme une « menace » supplémentaire importante autre que soviétique, entraîna une abondante littérature.

Derrière des médias fascinés par l'effet « Scud/Golfe » et la peur du biologique qu'en est-il réellement de cette menace supposée, fin 2001, après le 11 septembre et la guerre d'Afghanistan, mais aussi l'abandon du traité ABM par les Etats-Unis. Répondre à cette question c'est éclairer un certain nombre d'éléments stratégiques et aussi économiques dans la perspective de la définition permanente des objectifs stratégiques et de la politique de Défense de la France.

Comme souvent la réalité et son appréciation sont le fruit d'éléments politiques et techniques. Elles conjuguent le « vouloir » et le « pouvoir ».

### 1) l'élément technique

On constate, en premier lieu, un phénomène objectif de progression généralisée du niveau d'éducation et des connaissances au niveau mondial. Par ailleurs la mondialisation des échanges industriels et des communications a ouvert de façon considérable l'accès aux technologies avancées, dont la dualité n'a cessé de croître ces dernières années. Les pays désirant se doter de matériels de guerre technologiquement avancés ou, pour utiliser un vocable convenu mais souvent improprement employé, de

---

<sup>2</sup> Voir Le rapport *Discriminate Deterrence*, Report of the Commission on Integrated Long-Term Strategy, USA, January 1988. Voir aussi, tous les travaux du précurseur en la matière: Leonard Spector, (avec Jacqueline Smith) *Nuclear ambitions*, Carnegie-Westview Press, Boulder Col., 1990; Martin Navias, "Ballistic Missile Proliferation in the Third World", *Adelphi Paper* n° 252, Summer 1990; Lewis Dunn, "Containing Nuclear Proliferation", *Adelphi Paper* n°263, Winter 1991.

« destruction massive » peuvent donc trouver sur le marché, soit les armes, soit les technologies permettant d'améliorer des matériels existant.<sup>3</sup>

Un système d'enseignement supérieur et technique de qualité (comme l'avait pu l'être celui de l'Irak) est un élément important d'évaluation des capacités de prolifération d'un pays donné. Cependant, l'élément « maîtrise technique » est, certes, important mais pas totalement décisif. L'achat sur étagère peut répondre aux exigences de certains pays surtout si elles sont limitées ; mais l'exemple libyen a montré également ce que pose comme problème la carence structurelle en éducation et encadrement technique locale.<sup>4</sup>

Bien sûr le niveau technique requis sera variable selon le mode de prolifération choisi. L'accès au nucléaire et au biologique nécessitera un effort humain et financier de longue durée supérieur au chimique, lequel posera d'autres problèmes industriels non négligeables (production industrielle, stockage, militarisation des charges, etc.).

La question du temps est ainsi essentielle en matière de prolifération. Le cas irakien a pu montrer qu'un pays décidé pouvait prendre le temps qu'il fallait, ainsi que les détours les plus complexes (sociétés écran, ventes en cascade ou triangulaires, circuits financiers clandestins, etc.) pour parvenir à ses fins. La gestion de la longue durée implique une volonté résolue.

Cette dimension est, à tous égards, déterminante. Elle peut parfois compenser la carence en moyens techniques et humains. On peut classer le Pakistan dans cette catégorie. La démarche proliférante de ce pays est, à tous égards, instructive. En dépit d'une situation financière et sociale difficile (manque d'élites et de techniciens de haut niveau), les Pakistanais ont appliqué une démarche itérative visant à définir quel était

---

<sup>3</sup> W. Thomas Wander & Eric H. Arnett, *The Proliferation of Advanced Weaponry : Technology, Motivations and Responses*, Science and International Security, American Association for the Advancement of Science, Washington, 1992.

<sup>4</sup> Voir, Jean- François Daguzan, *Le dernier rempart ? Forces armées et politiques de Défense au Maghreb*, Paris, FMES/FED/Pulbisud, 1998.

l'effort le plus payant et le plus accessible à la fois techniquement et stratégiquement. Le choix se porta sur le nucléaire (ce qui pouvait paraître a priori disproportionné pour ce pays à l'économie fragile et sous-développée) car les Pakistanais disposaient de l'expert capable de conduire le programme (travaillant alors pour les Britanniques), de réserve de minerai, et de la volonté et du temps. Enfin, une certaine complaisance des Etats développés facilita la fourniture des moyens techniques indispensables.<sup>5</sup>

## 2) Le gain politique : typologie des situations proliférantes

On prolifère dans l'espoir d'obtenir un gain politique. Ce gain espéré peut être de nature diverse :

- Il peut être la recherche d'une position de suprématie et de puissance régionale (le cas irakien en est l'archétype ; l'Iran pourra être classé dans la même catégorie) ;
- Il est le fruit d'un effet de miroir (« tu prolifères, je prolifère ») c'est la recherche de l'équilibre des forces, de la parité (Inde/Pakistan)<sup>6</sup>, la course aux armements soviéto-américaine ressortissait des mêmes principes ;
- l'effet de compensation joue aussi très fort. Faute de suivre un adversaire sur un secteur technologique qu'un Etat n'a pas les moyens de développer, celui-ci cherchera à compenser par la poursuite d'un domaine de prolifération plus accessible (nucléaire israélien/chimique syrien ou égyptien) ;
- recherche de la garantie de sécurité suprême (nucléaire israélien et principe de dissuasion « à la française ») ;
- effet de « standing » et recherche des attributs majeurs de valorisation d'un Etat en quête d'un statut international (Libye) ;
- recherche d'un pouvoir élevé de négociation, « effet *bargaining* » et de gains commerciaux (Corée du Nord) ;

---

<sup>5</sup> L'auteur avait, à l'occasion d'une mission sur le sujet en octobre 2000, posé la question aux responsables pakistanais d'une alternative chimique, a priori plus facile à mettre en œuvre pour un pays en développement (ex : Egypte, Syrie, etc.). Il lui fut répondu qu'à l'époque de la décision, il n'y avait pas d'industrie chimie capable de servir de base à un programme militaire dans ce pays (sic). Le choix nucléaire, au delà de ces avantages intrinsèques, fut aussi un choix par défaut.

- recherche d'un effet tactique parfois découplé d'une dimension étatique (terrorisme nucléaire, encore à l'état d'hypothèse).

La dimension politique apparaît donc centrale en matière de prolifération. La volonté est l'acte fondateur de la prolifération, son catalyseur. Un Etat pourra donc disposer de toute la technologie la plus avancée sans pour autant être prêt à proliférer. C'est pourquoi il convient de prendre prudemment les analyses américaines fondées sur la simple appréciation technique des risques (sur le mode : « je peux le faire donc je vais le faire »<sup>7</sup>). On notera, par ailleurs, qu'aucun des motivations évoquées n'implique l'usage des armes obtenues mais aucune, non plus, ne l'exclut *a priori*.

### 3) Mythes

La notion de prolifération existait avant la guerre du Golfe, mais cet événement a fait de ce phénomène un élément central du discours stratégique actuel. La « prolifération » est donc citée dans les textes constitutifs ou doctrines de défense (Livre Blanc de la Défense de 1994, par exemple) comme une des grands « défis » à venir.<sup>8</sup> Il est au cœur des évolutions de la politique de défense américaine actuelle avec le déploiement, une fois de plus remis au goût du jour d'un bouclier anti-missiles et des énormes programmes contre les risques terroristes nucléaires, biologiques, chimiques NBC à la fois au niveau fédéral et des Etats fédérés (sans que ces programmes ne permirent ni de détecter ni de combattre de façon satisfaisante les

---

<sup>6</sup> Voir Isabelle Cordonnier & Bruno Tertrais, *L'Asie nucléaire*, Travaux et recherches de l'IFRI, mai 2001.

<sup>7</sup> Voir notamment les nombreux travaux de Anthony Cordesman du CISC : *Military Balance in the Middle east - VIII Weapons of Mass Destruction*, CSIS, October, 16, 1998, [http://www.cisc.org/mideast/reports/net\\_meVIIIwmd.htm](http://www.cisc.org/mideast/reports/net_meVIIIwmd.htm). Texte constamment remis à jour. Cet auteur considère que seules comptent les « *capabilities* », les capacités techniques du proliférant potentiel, pour déterminer une menace. Les critères subjectifs comme les « intentions » ne rentrent pas en ligne de compte.

<sup>8</sup> « La prolifération des armes de destruction massive n'est pas un phénomène nouveau. Mais plusieurs facteurs d'aggravation de ce phénomène et des menaces qu'il fait craindre sont apparues ces dernières années et en font l'un des défis majeurs pour la sécurité internationale et notre défense. » édition 10/18, p. 32.

attaques à la maladie du charbon engagées à partir du 5 octobre 2001, Boca Raton et suivantes) .

Cependant, si comme on l'a montré auparavant, la prolifération est, ici ou là, une réalité, elle est aussi une image hystérique qui trouble des situations difficiles à appréhender dans leur totale vérité. Ainsi, l'utilisation politique du mythe peut se révéler extrêmement dangereuse. La question du « qui dit quoi ? » et « pourquoi ? » devient alors fondamentale.

En effet, on est toujours le proliférateur de quelqu'un - Troublant le jeu à somme nulle des deux superpuissances, France et Grande Bretagne furent les premiers proliférateurs nucléaires désignés comme le furent, plus tard ; Israël et Afrique du Sud. La désignation d'un « coupable » a pu parfois s'assimiler à celle du bouc émissaire. A cet égard, le concept de *Rogue State* ou de *Pariah State* développé par les Etats-Unis dans les années 1990, renvoyait à une notion de « délit » international aux critères unilatéralement fixés par ce pays, et dans lequel la prolifération joue un rôle central. Ces concepts ont été aujourd'hui abandonnés.

Mais la maîtrise des principaux médias mondialisés fait que l'information en la matière peut être biaisée, exagérée, extrapolée - en tout état de cause déformée - de bonne ou de mauvaise foi (Corée du Nord, Soudan)<sup>9</sup>. Elle peut aussi être sous évaluée (l'Irak avant la Guerre du Golfe). Il est extrêmement significatif de constater qu'à la veille des frappes aériennes américaines et britanniques contre l'Irak en mai 1998, l'Inde puis le Pakistan engageaient des essais nucléaires souterrains, à la surprise apparente du Président des Etats-Unis. Le malheureux et pitoyable proliférateur désigné à la vindicte mondiale s'effaçait alors derrière de bien plus sérieux clients. Ainsi, alors que la zone asiatique s'annonce, lentement mais sûrement, comme la zone

---

<sup>9</sup> La Corée du Nord, quelles que soient ses tares idéologiques et sociales, est-elle vraiment le monstre proliférant que l'on désigne ? L'usine de produits chimiques près de Khartoum fabriquait-elle réellement des armements chimiques comme l'ont affirmé initialement les Américains qui l'ont détruite après les attentats de Nairobi et Dar es Salam ?

la plus proliférante du monde (Inde, Pakistan, Corée du Nord, Chine), une littérature abondante cherche de son côté à démontrer que la Méditerranée et le Moyen-Orient sont les endroits du Globe où la menace est quasiment la plus pressante.<sup>10</sup> Bien sûr, les intérêts économiques et les intérêts stratégiques de certaines puissances peuvent trouver leur compte dans la dramatisation de la situation.<sup>11</sup> Israël, par exemple, a tout intérêt à focaliser les Européens sur une « menace » supposée mais immédiate issue du Moyen-Orient (Irak, Iran, notamment, mais aussi Egypte et Syrie). Les Etats-Unis se doivent de l'entretenir pour deux raisons importantes : D'une part, ce pays intègre la problématique de la prolifération parmi les principales menaces du nouveau siècle<sup>12</sup>. D'autre part, les enjeux financiers du traitement industriel de la prolifération sont considérables. Les systèmes anti-missiles, essentiellement développés par les Etats-Unis et Israël (Patriot 3, Arrow, TMD, NMD, etc.), mettent en jeu des sommes considérables ; le futur bouclier global de la *National Missile Defense* et ses 60 milliards de dollars annoncés font éclater toutes les catégories budgétaires. Y associer et donc faire participer les Européens au financement sont donc un élément clé de la nouvelle stratégie industrielle de défense américaine que le 11 septembre n'a pas remise en cause, contrairement à ce qu'on avait pu penser un temps, au contraire.<sup>13</sup>

## Conclusion

En matière de prolifération, on oscille sans cesse entre mythe et réalité. Il s'agit donc de discriminer ce qui relève de l'intoxication et du réel, d'une part ; de la réalité

---

<sup>10</sup> Rand/Instituto Affari Internazionale, *Conference on the New Mediterranean Security Environment*, Rand Corporation, Santa Monica, 1993. Et aussi, Ian Lesser & Ashley J. Tellis, *Strategic Exposure : Proliferation around the Mediterranean*, Rand Corporation, Santa Monica, 1996.

<sup>11</sup> Le Livre Blanc de 1994 avait su le noter.

<sup>12</sup> The proliferation of advanced weapons and technology with military or terrorist uses, including NBC weapons and their means of delivery, will continue despite the best efforts of the international community. These weapons of mass destruction pose a threat to the United States and are a source of instability in regions of critical importance. *Annual Report to the President and Congress 2001*, Department of Defense, Office of the Executive Secretary, Chapter 1: U.S. Defense Strategy, p. 2.

<sup>13</sup> Voir notre article : Le bouclier antimissile, arme...économique, *Le nouvel économiste* du 31 août 2001, p. 44-45.

immédiate et de l'avenir probable, d'autre part (beaucoup d'éléments présentés comme existants sont, bien souvent, extrapolés et donc hypothétiques). Il faut donc rechercher la part de vérité dans la nébuleuse des faux semblants. L'appréciation de la prolifération est également compliquée de l'arrivée d'une forte part d'irrationnel dans le comportement des acteurs (peut être vaut-il mieux parler de *logiques parallèles*), dans la diversification de ceux-ci (étatiques, para-étatiques, non étatiques) et dans la perte sensible du tabou (historiquement daté) du non emploi (Irak, secte Aum, Anthrax USA,...).

La seule issue stratégique acceptable pour la France et l'Europe implique de disposer de la capacité la plus autonome possible de renseignement - sans négliger, bien évidemment, une pratique de la coopération bien partagée.

Le contrôle des technologies est un élément important du dispositif, mais il doit être considéré, avant tout, comme un frein à la prolifération et non comme une panacée. L'intervention militaire ne peut être envisagée qu'en dernier ressort, car les actions offensives mal préparées ou aux objectifs mal définis ne peuvent qu'avoir un effet négatif tant sur le traitement du mal que sur l'impact psychologique recherchés. Les bombardements sur l'Irak, perpétrés par les Etats-Unis et la Grande Bretagne depuis plusieurs années, ressortissent de cette absence de politique qui conforte le dictateur, soude le pays et renforce les sentiments anti-occidentaux, non seulement de la population irakienne mais des opinions publiques arabes en général. Mais, *a contrario*, les interventions directes sur la Bosnie (après les nombreux errements), le Kosovo et l'Afghanistan, ont montré que des options militaires cohérentes (objectifs militaires et politiques clairs) donnent un effet stratégique positif. De la même façon, on conviendra que telle prolifération, considérée brisée aujourd'hui, peut reprendre, avec une nouvelle vigueur demain (Irak, par exemple).

Elaborer une politique rationnelle de non prolifération et des stratégies adaptées est donc un enjeu central pour la politique de défense de demain.

Jean-François Daguzan est Maître de recherches à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), professeur associé à l'Université de Paris II et rédacteur en chef de

la revue *Géoéconomie* - Dernier ouvrage paru : « *Le dernier rempart ? Forces armées et politiques de Défense au Maghreb* » FMES/FED/Publisud, Paris, 1998.